

Date de dépôt : 29 avril 2010

Réponse du Conseil d'Etat

**à l'interpellation urgente écrite de Mme Morgane Gauthier :
Fermeture programmée du haras fédéral d'Avenches, pourquoi
Genève ne rue pas dans les brancards ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 19 mars 2010 le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Le mois dernier, le Conseiller Fédéral Mertz a annoncé, au milieu de 80 mesures d'économies à l'intention des Chambres fédérales, sa décision de supprimer la subvention fédérale permettant au Haras fédéral d'Avenches de déployer ses activités. Cette décision unilatérale, sans aucune concertation avec les milieux concernés est d'autant plus surprenante que ce haras, seul dans son genre en Suisse, a été jugé de grande utilité pour le monde du cheval en Suisse.

Depuis plus d'une centaine d'années, Avenches est la capitale suisse du cheval. Il y a une dizaine d'années, lors d'une précédente vague d'économies, le haras fédéral a su se reconvertir et négocier une baisse de sa subvention en se restructurant. La restructuration a débouché sur une nouvelle répartition des tâches entre acteurs publics et privés. Malgré cela, l'article 50 de la loi fédérale sur l'agriculture qui sert de base légale à l'existence du Haras fédéral n'a pas été modifié. Comme son nom l'indique, le Haras fédéral a pour but de promouvoir l'élevage chevalin en Suisse. La partie des activités dévolues à la Confédération sont liées à l'élevage : mise à disposition de reproducteurs, recherche appliquée ou encore soutien à la promotion du cheval suisse. Le secteur privé a pris à sa charge la tenue des livres généalogiques, l'élevage de poulains et les infrastructures agricoles.

La restructuration a permis, sur deux ans, de réduire le personnel de 25 postes (75 à 50). L'effectif des chevaux a été réduit de 300 à 100 environ. 230 ha des 235 exploités par le Haras fédéral ont fait l'objet de la privatisation (<http://www.iena.ch/fr/iena/presentation/historique/index.html>, consulté le 17 mars 2010).

La résistance s'organise : ruades programmées !

Suite à cette annonce de suppression budgétaire, les cantons de Fribourg, Vaud et du Jura s'unissent pour défendre le maintien du Haras fédéral d'Avenches (VD). Ils ont décidé de créer un comité d'action national coprésidé par les conseillers d'Etat Pascal Corminboeuf, Jean-Claude Mermoud et Michel Probst sous l'impulsion du ministre jurassien qui est à l'origine de la démarche. Dans un communiqué, les trois cantons rappellent l'importance du Haras fédéral pour l'élevage chevalin, notamment pour la race des Franches-Montagnes.

Mais que fait Genève ?

En 2007, Genève a été l'hôte d'honneur du marché concours de Saignelégier. Dans son discours, le Conseiller d'Etat Unger a prononcé les mots suivants : « Genève compte environ 1800 chevaux, en majorité de loisir. Cela constitue le plus grand nombre de chevaux au mètre carré de Suisse! L'élevage y est pratiqué avec beaucoup de rigueur par les 80 membres de notre Syndicat chevalin, qui détient évidemment un certain nombre de valeureux Franches-Montagnes.

Vous le voyez, sur notre petit territoire, comme sur le vôtre, la ville et la campagne se côtoient avec tendresse. Le cheval est un beau symbole de la connivence entre monde rural et culture urbaine. D'ailleurs, à Genève, chacun fait un bout du chemin: si les habitants de la ville vont régulièrement à la campagne, les chevaux, eux, viennent en ville! Cette insolite transhumance se produit une fois par année, en décembre, lorsque les Genevois commémorent la victoire de 1602 sur les Savoyards à l'occasion de la fête de l'Escalade. Les chevaux parcourent alors à la lueur des flambeaux les pavés de notre vieille ville et leur présence, semblant surgir de notre Histoire, ajoute à cette célébration solennelle une magie extraordinaire. » (<http://www.geneve.ch/fao/2007/20070815.asp>)

L'activité équestre est extrêmement intense dans les campagnes genevoises, reconnue et appréciée. L'escalade n'étant qu'une des manifestations parmi d'autres. Il y a, le mois prochain par exemple, la finale de la coupe du monde d'équitation qui est organisée à Palexpo, en plus des manches organisées chaque année.

Ma question vient dans la droite ligne des propos du Conseil d'Etat : en relevant l'importance du cheval dans notre Canton (qu'elle soit une importance numérique ou culturelle), qu'attend le Conseil d'Etat pour se joindre aux Cantons de Vaud, Fribourg et du Jura pour sauver le haras fédéral ou a-t-il une autre tactique pour contribuer au sauvetage de cette vénérable institution, utile tant aux professionnels du cheval qu'aux amateurs ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Fondé en 1899, le Haras national suisse (HNS) à Avanches (VD) est un centre de compétences – reconnu aussi bien sur le plan national que sur le plan international – en matière d'élevage et de garde des équidés dans l'agriculture. C'est l'unique institution du genre en Suisse. Depuis janvier 2000, le haras est géré sur la base d'un mandat de prestations quadriennal que lui confie le Conseil fédéral.

Les principales missions du HNS, qui emploie actuellement une soixantaine de personnes, sont la recherche (sélection, alimentation, santé et garde des chevaux), la formation (il s'agit de la seule institution accréditée par l'office vétérinaire fédéral pour délivrer des attestations de compétences aux détenteurs de chevaux en application de l'ordonnance sur la protection des animaux) et la promotion de l'élevage suisse (prioritairement le cheval de la race Franches-Montagnes, unique race indigène qui constitue par ailleurs une race à observer selon la Convention sur la biodiversité de Rio). De plus, le Haras dispose d'un centre d'insémination et d'étalonnerie reconnu qui exporte des semences cryogénisées dans le monde entier.

Plus de 200 000 personnes pratiquent aujourd'hui l'équitation en Suisse et quelque 90 000 chevaux sont détenus dans notre pays (1880 chevaux ont été recensés en 2009 sur Genève) dont environ 25 000 Franches-Montagnes. Le nombre de chevaux en Suisse augmente chaque année de 3%. La filière du cheval génère annuellement un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs et emploie plus de 10 000 personnes.

En 2008-2009, le canton de Genève représentait 5% de la clientèle totale du HNS et, en matière de formation, 4% des clients du HNS provenaient du canton de Genève.

Notons également que, début 2011, tous les nouveaux équidés devront être identifiés par transpondeur électronique, conformément au droit fédéral, et qu'un centre de compétence reconnu comme le Haras pourra précisément apporter son soutien aux détenteurs de chevaux en vue de la mise en vigueur de cette nouvelle obligation légale.

Le Conseil fédéral a proposé le 25 février dernier 80 millions d'économies pour un montant total de 2,7 milliards de francs par année jusqu'en 2015, dont une qui consiste à supprimer la subvention annuelle de 7 millions versée au HNS. Le Conseil fédéral envisage de dissoudre le HNS à la fin de l'année 2011, soit à l'échéance du mandat de prestations en cours.

L'économie prévue concernant le HNS ne représente que 0,2% de l'ensemble de ces mesures d'économies, mais aurait des répercussions importantes pour toute la filière équine et aussi pour les agriculteurs (86% des chevaux sont détenus dans des exploitations agricoles).

Les mesures d'économie proposées par la Confédération ont été mises en consultation mi-avril 2010. La décision finale incombera cependant au parlement, qui devrait prendre position à la fin de cette année.

A ce jour, deux comités de soutien ont été créés dans notre pays afin de sauvegarder le HNS. Le premier comité s'est constitué à l'initiative du ministre de l'Économie, de la Coopération et des Communes de la République et canton du Jura. Font également partie de ce « Comité d'action national en faveur du maintien du Haras national suisse » les conseillers d'Etat chargés de l'agriculture des cantons de Fribourg, Vaud et Jura. Son but est d'éviter la fermeture du HNS. Le second comité est « ChevalSuisse », mis en place par des conseillers nationaux associés à la branche équestre suisse, et a pour dessein de promouvoir l'élevage d'équidés et les sports équestres, ainsi que le potentiel économique lié au cheval.

Pour l'heure, le canton de Genève n'a pas encore été formellement sollicité à se joindre au « Comité d'action national en faveur du maintien du Haras national suisse ». Il est prévu que les milieux concernés, y compris les gouvernements cantonaux, reçoivent prochainement des informations au sujet de la composition et du programme d'actions du comité. Lors de la prochaine conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture du 17 juin 2010, la décision sera prise de convier ou non les autres cantons suisses à rejoindre ledit comité.

S'agissant de « ChevalSuisse », il n'est a priori pas prévu que les cantons y soient associés. Nous encourageons cependant vivement les milieux privés actifs dans le domaine équestre à se joindre à ce comité, de manière à pouvoir faire valoir leur point de vue en la matière et à œuvrer au maintien du HNS.

En conclusion, notre Conseil souhaite le maintien du HNS et rejoindra le « Comité d'action national en faveur du maintien du Haras national suisse » une fois qu'il y aura été formellement invité.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP